

3^e Année Numéro 6 Août-Septembre 1926

Foi et Bretagne

Revue du Nationalisme breton catholique
Organe de la section de Haute-Bretagne
de l'Association du Bleun-Brug



*Les Bretons laisseront-ils jouer
les institutions qui dissolvent leur
race et détruisent la Bretagne,
terre de beauté, de vertu et de foi ?
Nous autres, nous avons dit : **NON !***

RÉDACTION & ADMINISTRATION — 8, rue de Corbin — RENNES (Haute-Bretagne)
Chèques Postaux RENNES : 8.307

“Foi & Bretagne”

Revue du Nationalisme breton catholique

Organe de la Section de Haute-Bretagne de l'Association
du *Bleun-Brug*

ABONNEMENTS		Prix des Annonces	
Bretagne	10 fr.	Une page entière	160 fr.
France	11 fr.	Une 1/2 page	80 fr.
Etranger	12 fr.	1/4 de page	40 fr.
Pour les étudiants, soldats, et séminaristes	5 fr.	1/8 de page	20 fr.
		1/16 de page	10 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

8, Rue de Corbin, RENNES (Haute-Bretagne)
C/C. 8.307, RENNES

EN ALSACE

Les affaires se gâtent en Alsace... pour le Gouvernement français. Tout le monde sait qu'une organisation nouvelle le « Heitmathund » ou ligue de la patrie Alsacienne vient d'être formée en Alsace. Ce nouveau groupe dont l'organe est le journal de Saverne la « Zukunft » a lancé un manifeste dans lequel il raconte comment les Alsaciens ont été dupés... (comme les Bretons, mais un peu plus tard), par le Gouvernement français. Il se plaint que les Alsaciens sont dépossédés de leurs droits, que l'on ignore les vertus de leur race, que l'on foule aux pieds leur tradition et leur langue. C'est le même refrain que chez nous, avec cette différence que les Bretons ont été jusqu'ici des « poires » et que les Alsaciens ne semblent pas décidés à l'être... C'est quelque chose !...

De ce manifeste nous extrayons ces quelques lignes, qui montrent que dans les Vosges et la Plaine d'Alsace il y a des cerveaux qui pensent comme certains Bretons habitant la plaine de Rennes ou les monts d'Arrhée. Cela prouve également que la vérité se fait jour un peu partout. Signe des temps...

« Nous sommes convaincus que la sauvegarde des droits imprescriptibles et inaliénables du peuple d'Alsace-Lorraine et la réparation des torts causés à des milliers de nos concitoyens ne nous seront garantis, en

la situation de minorité nationale où nous nous trouvons, **que si nous obtenons l'autonomie complète dans le cadre de la France.**

Cette autonomie législative et administrative trouvera son expression naturelle dans une assemblée représentative élue par notre peuple, jouissant du droit de budget et dans un pouvoir exécutif, ayant son siège à Strasbourg; les membres de ce dernier seront pris dans le peuple alsacien-lorrain et auront à assurer, à côté du Parlement de Paris, seul compétent pour les questions françaises d'ordre général, le contact avec l'Etat français » (1).

C'est à un programme de revendications que tous devraient admettre, au moins tous ceux qui n'ont pas l'esprit obscurci par les ténèbres de 89.

Nous ne voyons pas pourquoi certaine presse française blâme ce manifeste. On dit: « Ce sont les Allemands qui poussent à la roue ». Certes, les Allemands font de bien vilaines choses, mais enfin les Alsaciens sont des gens assez intelligents pour défendre et organiser leur pays. Ils n'avaient pas besoin des Français pour se défendre contre les Allemands et les emprises du Reich. Tant qu'ils ont fait partie de l'Etat Allemand, ils ont essayé de rester eux-mêmes, ils ont eu raison. Maintenant les Alsaciens essayent de se dégager de la pourriture qui gouverne la France, d'élever une digue contre les flots envahisseurs du matérialisme le plus abject, et de se soustraire au gagatisme de l'administration française. Qui peut les en blâmer? Un peu de logique s'il vous plaît, Messieurs les Journalistes de Paris et d'ailleurs. Admettez que les Alsaciens savent mieux que vous ce qui est utile à leur pays. Certes, la France a des qualités, mais aussi des défauts, entre autres, sa stupide législation à base révolutionnaire.

M. René Bazin, dans son beau livre « Baltus le Lorrain », a finement analysé les luttes qui se livrent dans le cœur des Alsaciens. Son héros, Baltus l'instituteur, demeure envers et contre tous ardemment français, mais il n'en est pas de même des parents de ses élèves qui le supplient « de ne pas livrer les âmes de leurs enfants et qui sont prêts à tout, même de renoncer à la France, pour garder leur foi. » (Gazette Française).

Et, ajoute plus loin M. Boulay dans le même journal, l'un des seuls de Paris qui soit capable de juger sainement la question Alsacienne:

« Nous, catholiques français, nous avons depuis cinquante ans tout subi, nous avons gémi, certes, mais jamais résisté, ou si peu! Nous avons appelé de nos

(1) En un mot les Alsaciens réclament la situation de la Bretagne avant la Révolution.

vœux de « bonnes élections » et lorsqu'elles sont venues, lorsque nous avons pris bien soin de ne pas toucher aux lois laïques, nous avons admis qu'on les déclarât intangibles! Reprocherons-nous aux catholiques d'Alsace-Lorraine de n'admettre ni notre apathie, ni notre défaut prodigieux de sens politique? Ont-ils tort de n'espérer de nous aucune aide? Et leur jetterons-nous tout de go l'anathème si, après tant de déceptions, certains d'entre eux, croyant qu'il leur faut de gré ou de force choisir entre la France et leur foi, choisissent leur foi? S'indigner, blâmer, mépriser dès l'abord, c'est faire preuve d'une intelligence un peu courte!... Songeons à ce que l'idée d'autonomie une fois dans l'air, peut avoir de séduisant pour un petit peuple fortement racé pourvu de fières traditions et aigri au surplus! »

Pourquoi dès lors s'étonner que des hommes comme M. le chanoine Ismert signent le manifeste de l'Heitmalbund, après avoir été les défenseurs de l'idée française avant la guerre. Ont-ils eu tort?...

Le gouvernement français a pris des sanctions, mais certains journaux alsaciens comme « Elsass'Kurier » font remarquer justement que ce même gouvernement n'en a jamais pris contre les communistes qui demandaient non l'autonomie dans le cadre de l'Etat français mais la séparation complète.

Certaines sanctions sont motivées de la manière la plus ridicule. Le Préfet de Strasbourg je crois, plein de zèle, a révoqué un capitaine de pompiers signataire du manifeste parce que cet acte était « une atteinte à l'honneur des pompiers ». C'est digne d'un Préfet, sous-valet de pied d'un gouvernement imbécile.

L'exemple de l'Alsace-Lorraine a déjà forcé les catholiques français à se remuer. L'exemple des Alsaciens excitera les Bretons, les Flamands, les Basques à sortir leur apathie au sujet de leurs justes revendications nationales. Si les Alsaciens ne sortent pas vainqueurs de cette lutte, c'en sera fait de la Bretagne, de la Flandre, du Pays Basque. Tout ploiera, tout sera broyé sous les dents d'un étatisme de plus en plus monstrueux. Le glouton finira par en crever. Mais le relèvement de la Bretagne, de l'Alsace, de la Flandre et de tous les autres pays composant l'Etat français sera impossible car leur esprit aura disparu dans la tourmenté.

PENN KALET.

N. B. — Le cadre trop étroit de notre petite revue nous empêche de donner le texte du manifeste du Heit-

matbund: Nos lecteurs l'auront lu dans les journaux d'information. Nous ne pouvons ici que dire notre sympathie pour le mouvement alsacien-lorrain en général frère du mouvement breton.

Aujourd'hui, on ne distingue peut-être que difficilement la Bretagne de la France, du moins à première vue: c'est qu'elles ne font toutes deux qu'une ruine.

Acheter, produire

La thésaurisation est actuellement une opération mauvaise et coupable: elle est peut-être le résultat de la **défiance générale** qui est dans l'air; mais contre le mauvais vent il y a toujours l'abri.

Il faut donc employer les capitaux qui sommeillent et ne produisent pas, ou qui s'effritent sous forme de papier. Le meilleur moyen de donner à ces capitaux une valeur **réelle** est de les consacrer à l'équipement de notre région bretonne, de **suréquiper** celle-ci pour lui faire rendre un sursaut d'activité économique.

Beaucoup y ont pensé, beaucoup reculent devant ce que l'on appelle la **hausse des prix**. Le raisonnement est détestable: d'ici un temps qu'il est impossible de prévoir, qui ne se produira peut-être jamais, il ne faut pas, sans se berner soi-même, parler de baisse. Acheter ou bâtir est à l'heure actuelle une opération que vraisemblablement on jugera, sous peu, excellente: il faut la faire. Les agriculteurs qui ont si bien meublé leurs domaines, doivent profiter de cette heure où le papier fond, pour perfectionner davantage leur outillage: une machine vaut mieux qu'un billet de banque; quand elle n'a plus de souffle, elle a largement multiplié en rendement son prix d'achat. L'équipement de l'agriculture ne doit plus être réduit au nécessaire, il doit être large, abondant, luxueux.

Tout le monde n'est pas agriculteur, mais tout rentier, même petit rentier, peut aider l'agriculture. C'était autrefois de tradition bretonne que le petit épargnant plaçât son argent chez le cultivateur sous forme de cheptel: le rendement était bon; aujourd'hui, avec toutes les garanties données par les Assurances-Bétail, il est encore meilleur. Reprendre cette tradition sera faire oeuvre à la fois profitable et utile.

Il y a les industries maritimes: armement de bateaux

de pêche, achat à la part de caboteurs ou de tout autre navire de commerce, entreprises de remorquage, etc., et je ne m'attarde pas aux autres industries qui font la richesse de la Bretagne. Que l'on choisisse l'une ou l'autre, peu importe, l'essentiel est de ne pas garder de papier; c'est à la fois une mesure de sécurité et une raison d'économie nationale.

La Bretagne fait actuellement un effort économique énorme dans tous les domaines; cet effort est une garantie de vitalité, il faut le soutenir et l'encourager.

H. QUILGARS,

Membre du Comité de la Foire-Exposition de Bretagne.

La Pensée de « Foi et Bretagne »

« Foi et Bretagne » se dit l'organe du Nationalisme breton catholique.

Notre petite revue est nationaliste bretonne en effet: Pour elle la Bretagne est bien une nation celtique, dont la vie nationale, économique, sociale et intellectuelle ne doit pas être entravée. Il faut à la Bretagne de la liberté.

Elle est catholique aussi, ardemment: Restaurer la Bretagne dans le Christ, travailler pour l'Eglise par la Bretagne, sont ses devises.

Quelques phrases extraites d'anciens numéros en donneront la preuve.

Sur l'Eglise, lumière du nationalisme breton.

De même que les êtres sans raison sont vrais et dans l'ordre en suivant leurs lois; que l'homme répond à la vue et à la volonté de Dieu en remplissant sa vocation personnelle dans l'Eglise; de même les nations personnelles, morales, ont chacune leur vocation particulière, mais toutes la mission de travailler autant qu'il est en elle à l'édification du corps mystique du Christ, au développement de l'Eglise. Dieu, en effet, n'a formé les nations que pour faciliter aux hommes l'entrée de la vie dans la société supérieure qu'est l'Eglise...

L'action d'ordre naturel d'un nationalisme légitime et nécessaire doit concourir à la réalisation du plan surnaturel que Dieu a voulu pour les hommes.

Si Dieu impose aux nations le devoir de contribuer au développement de son Eglise, Il a confié à cette

Eglise les principes qui doivent régler la vie nationale et lui faire rendre le maximum:... Le devoir imposé aux nations de faire tendre les hommes à Dieu par l'Eglise leur crée un droit indéniable aux conditions sociales qui leur permettent de remplir au mieux ce devoir.

Helbert et Gernigon, Avril 1924.

Nous sommes fils soumis de la Sainte Eglise. Nous voulons travailler à la restauration de l'ordre **Catholique**, si effroyablement combattu surtout depuis la Révolution française. Nous voulons remettre Dieu à la première place dans la Cité, dans notre Bretagne.

Janvier 1926.

Les catholiques sont-ils les seuls à pouvoir être utiles à leur Patrie? — Non certes, et la collaboration des non-croyants peut être extrêmement utile au bien de la Patrie, à condition qu'ils soient tout au moins respectueux des enseignements de la Religion qu'ils ont le malheur de méconnaître... Leurs travaux seront très fréquemment utiles dans l'étude des questions qui ne sont pas du domaine de la foi.

Ar Pardouer, Juillet 1926.

Sur la question bretonne.

La Bretagne, par suite d'événements historiques, a perdu son indépendance, mais non pas son caractère national, et l'Etat français qui, depuis surtout 1789, travaille à enlever le caractère de notre pays, n'est nullement dans son rôle. Les droits nationaux de la Bretagne, établis par l'Histoire, sont antérieurs à l'Etat français.

Abbé Poisson, Janvier 1925.

La question bretonne est celle que pose l'ensemble des faits établissant que la Bretagne est une nationalité — annexée arbitrairement à la France — et succombant du fait de cette annexion.

L. Hervé, Septembre 1924.

Puisque notre constitution était conforme aux exigences de notre personnalité, tout ce qui a été fait pour amener sa destruction totale peut être regardé comme une chose contre nature et antisociale.

H. Poisson, Juillet 1924.

Sur la restauration politique et sociale de la Bretagne.

La connaissance de notre passé ne doit pas rester à l'état de pure recherche archéologique, mais doit nous faire comprendre la nécessité d'un résultat pratique : « l'acheminement de la Bretagne vers une juste autonomie dans le cadre de la collectivité française. »

H. Poisson, Janvier 1924.

Nous voulons refaire notre Bretagne, et pour cela nous voulons revenir aux principes du **Traité d'Union de 1532**, qui assurait à la **Nation Bretonne**, une large autonomie dans le cadre de l'Etat français. Nous voulons renouer les fils de notre tradition, et donner à nos compatriotes une mentalité bretonne, la seule qui devrait être admise chez des Bretons.

En un mot, nous voulons rendre la Bretagne aux Bretons.

Janvier 1926.

Sans doute, l'action individuelle est nécessaire, mais cette action reste brisée dans son élan et dans son influence si des institutions saines ne viennent pas maintenir les hommes dans la ligne droite, et bien que les lois humaines ne puissent atteindre l'intime de la conscience, elles n'en sont pas moins capables de mettre les individus dans une ambiance telle qu'ils peuvent parvenir plus facilement même à leur fin surnaturelle: c'est la loi qui rend meilleur « par accoutumance ou par discipline ». Ce que les mauvaises lois sont capables de faire pour ruiner le règne de Dieu et de son Eglise dans une société (nous en voyons le triste résultat après 130 ans et plus de la législation libérale ou athée) les bonnes lois peuvent le faire dans le sens opposé.

Poisson, Mai-Juin 1926.

Travaillons à nous débarrasser le plus vite possible de la législation française qui tue la Bretagne. Il ne faut regretter le passé que pour nous stimuler à préparer un avenir meilleur à notre pays. Il faut connaître notre passé, non pas pour pleurer sur sa disparition, mais pour nous convaincre de plus en plus de la Vérité et de la Beauté de notre Cause.

Id. Juillet 1926.

**

Si l'on veut que le peuple résiste à l'assimilation, si l'on veut que la Bretagne vive, il faut réveiller le sentiment national breton, c'est-à-dire pour nous, l'inconscience d'appartenir à une nation bretonne, distincte de toute autre, et spécialement distincte de la nation française, conscience jointe à la fierté de cette appartenance et la volonté d'y appartenir toujours.

L. Hervé. Septembre 1924.

**

Sur la restaruation intellectuelle de la Bretagne.

* La France, en s'annexant la Bretagne lui a imposé sa culture. Notre Elité francisée d'esprit et de cœur n'a plus compris la Bretagne. Du fait de son éducation exclusivement française elle ignore tout du peuple breton. Elle n'a pas cherché à le comprendre... Imbue du préjugé de l'unité française, ne voulant voir dans notre pays qu'une région de France, elle s'est faite, par son indifférence vis-à-vis de la Bretagne, son mépris de sa langue et de toutes ses particularités nationales, et par l'exemple de sa francisation, l'artisanne de l'assimilation.

L. Hervé. Août 1924.

**

Etant donné que la Bretagne est un pays celtic élitte doit être celtic, car il est de son devoir de conserver et d'enrichir ce génie celtic informé par le Christianisme qu'est le génie breton, de conserver au peuple breton tous ses caractères particuliers qui font de lui une nation celtic. Or la connaissance de « notre langue » est nécessaire pour remplir ce rôle.

Idem.

**

Que nous considérons le classicisme dans le domaine des arts plastiques ou dans le domaine littéraire, les mêmes conclusions s'imposent. Le génie classique est vicié par deux erreurs qui dépendent étroitement l'une de l'autre.

Son esthétique se confond avec la science, aboutit à l'abstraction, au problème, à la formule; elle tue la personnalité. Assurément le classique essaie d'idéaliser ses types abstraits en les perfectionnant, mais il procède toujours scientifiquement.

De plus, sa science juge tout à l'a mesure de l'homme. Digne élève des païens, qu'il imite, il ne rapporte pas à Dieu l'ordre qu'il voit régner dans les créatures. Et donc l'ordre prétendu de son œuvre n'est qu'un profond désordre. La pseudo science, qui fait de l'homme la fin dernière, est la forme la plus odieuse de l'erreur; elle

ne réussit qu'à énorqueuillir, naturaliser, matérialiser; elle individualise, borne, rabaisse.

Barbotin et Donne. Janvier 1925.

**

Le génie chrétien regarde les créatures. Mais c'est Dieu qu'il y voit, non pas l'homme. Il ne rapporte pas la beauté des créatures à l'être humain, mesure unique et dernière.

**

La beauté n'existe pas en dehors de l'Eglise. Les reflets égarés dans le paganisme lui appartiennent.

On a fait grand bruit autour de la Renaissance du XVI^e siècle. Or, il y avait longtemps que l'Eglise avait fait la Renaissance: le baptême des beaux-arts. Seulement, elle accomplit ce qu'oublièrent les Renaissants, avant de baptiser, elle exorcisa...

Id. Janvier 1925.

**

Le génie Breton est essentiellement chrétien. C'est le génie Celtic pétri, corrigé, épuré, complété, informé par le christianisme. C'est l'esprit de l'antique chrétienté, persévérant jusqu'à nos jours à travers toutes les révolutions, avec la nuance particulière due au caractère naturel des hiératiques peuplades assises à l'Extrême-Occident.

Id. Avril 1925.

**

Il a été de bon ton de faire du romantisme mélancolique, pleurnichard, un apanage de l'âme bretonne. Ceux qui parlaient ainsi n'ont probablement jamais lu le « Gwin ar C'hallaoued » de La Villemarqué, ni le « Bombard Kerne, Jabadao ha kaniri » de Prosper Proux. Quelle manie de juger du génie d'un peuple sans avoir jamais lu une seule ligne écrite dans sa langue nationale.

Idem.

**

Il ne s'agit pas de revenir au paganisme celtic, de travailler au réveil de notre nation en dehors du christianisme; ce serait contraire à toutes nos traditions; et sous prétexte de lutter ainsi plus efficacement contre la disparition de l'esprit breton, on ne ferait que favoriser chez nous le développement de l'esprit laïque qui nous jacobinise graduellement. L'Esprit du Christ, loin de détruire le génie celtic, l'a corrigé et perfectionné.

Idem.

*

**

Ami lecteur, vous admettez ces idées, vous reconnaissez le bon droit des revendications bretonnes; soutenez notre mouvement, faites quelque chose pour notre pauvre patrie; abonnez-vous à F. B.; adhérez à l'association du Bleun-Brug!

Vous êtes indécis peut-être, vous désirez quelques explications: les numéros suivants de F. B. vous les donneront. Vous aimez la Bretagne: abonnez-vous à notre revue.

Adressez-vous, 8, rue de Corbin, Rennes. (Abonnements: 10 fr. — Etudiants et soldats: 5 fr. — Adhésions au B. B.: même tarif).

ÉCHOS

Nous sommes heureux de faire part à nos lecteurs du mariage de M. James Bouillé, notre dévoué collaborateur, avec Mademoiselle Franseza Paturel. « Foi et Bretagne » offre ses meilleurs vœux de bonheur.

Autour de l'Union de la Bretagne à la France

Voici deux passages extraits d'auteurs dignes de foi, qui peignent les sentiments d'Anne de Bretagne deux ans avant son mariage avec Charles VIII, et ceux avec lesquels la Bretagne accepta le traité d'Union de 1532.

« Robert Chaton de la Ville-Morhen, marié à Guille-
« mette du Cambout, eut ses bien confisqués par la du-
« chesse Anne en 1489, pour avoir suivi le parti fran-
« çais. »

(*Nobiliaire et Armorial de Bretagne*. Pol Potier, de Couray, Tome I, p. 237). Le fait est assez caractéristique pour se passer de commentaires; il nous renseigne suffisamment sur la façon de penser de la bonne duchesse.

Voici maintenant pour l'opinion des Bretons.

« Alain Avril est chargé en 1532, d'une mission de
« François I^{er} pour apaiser les troubles suscités en Bre-
« tagne par la Réunion à la France. »

(*Bio. Bibliographies bretonnes*. De Kerviler. Tome I. fasc. III).

Il est bon de noter en passant que si l'auteur rapporte un fait authentique il commet néanmoins une erreur très grosse en parlant de la Réunion de la Bretagne à la France; nos lecteurs sont d'ailleurs renseignés sur ce sujet et sauront remplacer le terme erroné de Réunion par celui d'Union.

Un exemple

Nous relevons dans le *Courrier du Finistère* du 22 mai dernier, les faits suivants:

Châteaulin. Pensionnat Saint-Louis de Gonzague, le jeudi 13 mai, l'Association Amicale des Anciens Elèves a fêté ses noces d'argent... Quelques anciens entonnent nos airs bretons: *Kousk Breiz-Izel, Bro Goz ma Zadou*, dont toute le monde reprend le refrain avec entrain...

Et ailleurs.

... à la fête des Anciens élèves du Pensionnat du Likès (à Quimper, le 16 Mai 1926, pendant l'évolution des gymnastes, la musique fait merveille et donne comme clôture le *chant national Bro Goz ma Zadou*.

N'y a-t-il pas là de quoi encourager ceux qui ont pris à tâche de réveiller le sentiment national dans le cœur des Bretons.

K.

Questions à résoudre

La *Bretagne touristique* de Juin offre à ses lecteurs des articles rédigés en anglais: Attention délicate à l'égard des touristes d'Outre-Manche. On peut l'en féliciter. Mais ses nombreux lecteurs bretons, quant auront-ils leur page de « brezounek »? En cette « revue illustrée des INTERETS BRETONS », n'y a-t-il point de place pour la langue nationale.

**

On lit dans le même numéro de la B. T.:

« Le golf de Dinard présente... des difficultés très sérieuses. Les links s'étendent sur une longueur de 5.380 m. et il compte 18 trous. Il faut jouer avec beaucoup de précision pour atteindre le bogey qui est de 74 m... Un léger slice envoie impitoyablement la balle dans le rough. Le Club-House de Dinard est un modèle du genre... »

* Le rédacteur est-il anglais, français ou breton?

Si cet article est écrit en français, est-ce ce français là que l'on veut faire apprendre aux petits bretons, à l'exclusion de leur langue nationale?

L. F.

Après l'avoir lu, faites lire ce bulletin. Trouvez-lui quelques abonnés. Si vous êtes Bretons de cœur, c'est le moins que vous puissiez faire!

Quelques questions... Quelques réponses... (Suite)

38. — Un accord favorable aux intérêts de la Bretagne ne serait-il pas beaucoup plus désirable?

— Oui, certainement, et il n'est impossible qu'un jour ou l'autre, la France, poussée par la force de l'opinion ou par des événements graves, soit amenée à y consentir, surtout si le système électoral disparaissait. Il faut remarquer qu'une organisation favorable à la Bretagne ne serait pas, bien au contraire, défavorable à la France.

39. — Pourquoi dites-vous que le système électoral actuel est peu favorable à l'autonomie de la Bretagne?

— Parce que le système électoral actuel est fondé sur cette base indiscutable que pour se faire réélire, le parti au pouvoir a besoin de conquérir les électeurs et de les enchaîner à son service en leur donnant des faveurs, des places, des emplois, et que, par conséquent, pour pouvoir distribuer ces emplois, il a toujours besoin d'augmenter le champ de dépendance de l'Etat, ce qui la fait traiter en ennemi toute puissance indépendante de lui-même.

40. — Quels écueils devrait-on éviter dans un accord réglant le sort de la Bretagne?

— Considérant le triste état dans lequel certaines erreurs ont fait tomber la France, il serait nécessaire d'éviter ces erreurs funestes. Il est inutile, en effet, de quitter un navire atteint de la peste si l'on emporte avec soi le germe de la maladie.

41. — Quelles sont ces erreurs redoutables?

— Les principales sont: la haine de l'Eglise catholique; la haine de l'autorité, source d'immenses avantages pour tout pays, et la préférence accordée aux intérêts particuliers sur les intérêts généraux. L'envie, la jalousie, la division, la révolte découlent naturellement de semblables doctrines, entraînant des ruines incalculables non seulement dans les âmes, mais même dans l'ordre des choses matérielles.

42. — Pourquoi la haine du Catholicisme est-elle un mal?

— Parce que le Catholicisme est l'ordre voulu par Dieu dans son infinie Sagesse.

43. — Pourquoi la haine de l'autorité est-elle un mal?

— Parce que l'autorité est la sauvegarde et la condi-

tion nécessaire de toute société et qu'elle est aussi utile à la société que la tête l'est au corps: Ils l'avaient admirablement compris nos pères, lorsque dans un moment critique entre tous dans notre histoire, ils se groupèrent fortement autour du Duc Jean IV pour faire face à l'ennemi.

44. — Pourquoi la préférence accordée aux intérêts particuliers sur les intérêts généraux est-elle nuisible au Pays?

— Parce que les intérêts particuliers des citoyens, actuellement vivants dans un pays, ne constituent pas l'intérêt de ce pays lui-même, aussi est-il très utile d'appliquer aux affaires de notre Bretagne la ligne de conduite donnée par un des plus remarquables écrivains politiques contemporains lorsqu'il dit: « Un vrai nationaliste (Breton) place la Patrie (bretonne) avant tout, il conçoit donc, il traite donc, il résout donc toutes les questions politiques pendantes dans leur rapport avec l'intérêt national (breton): avec l'intérêt national et non avec ses caprices de sentiment; avec l'intérêt national et non avec ses goûts, ses penchants, ses répugnances; avec l'intérêt national et non avec sa paresse d'esprit ou ses calculs privés, ou ses intérêts personnels. »

Cette doctrine, élevée et éclairée par la Foi, est très digne d'attirer l'attention des nationalistes bretons, nous semble-t-il.

45. — Que doit faire un Breton pour être utile à son Pays?

— Tout d'abord un Breton doit prier pour sa Patrie, la prière, en effet, met pour une cause juste, la force Divine elle-même à notre disposition; puis il doit agir et penser en catholique breton, qu'il tienne en main une plume, un ciseau ou un mancheron de charrue, enfin, d'employer ses talents et ses forces à mieux connaître la Bretagne pour la mieux aimer et la mieux servir.

46. — Quels sont les moyens de mieux connaître la Bretagne?

— Tout d'abord la parcourir pieusement, puis étudier son histoire, sa langue, ses traditions religieuses ou autres, ses arts, etc...

47. — Quels sont les moyens de servir la Bretagne?

— Tout d'abord la faire connaître et aimer autour de soi, spécialement aux bretons trop nombreux qui, trompés à son sujet, la méconnaissent parfois, on contribue ainsi à former une opinion favorable à la nation Bretonne.

Mais l'opinion est une chose vaine et inconsistante si elle n'est animée par une doctrine sûre: aussi serait-il très utile qu'une étude sérieuse sur ce sujet fut faite et appuyée sur des travaux consciencieux de théologiens,

d'historiens et de juristes savants. A signaler le très intéressant travail, trop peu connu, de M. le Comte de Lantivy-Trédion, intitulé « la question bretonne ».

Enfin une doctrine sûre appuyée par l'opinion n'aura chance de succès que si elle trouve une autorité qui la mette en pratique et la défende, de là l'utilité qu'il y a à s'intéresser au mouvement breton et aux divers groupements bretons qui, avec le clergé, constituent une des formes que l'aurité pourrait revêtir pour le bien de la Nation bretonne.

Meulet ra vezo Jesus-Christ, e Breiz hepred!

AR PARDOUNER.

La vie des nations prépare les ressources qui bénéficieront à l'humanité toute entière. Affaiblir ou appauvrir la vie nationale, c'est appauvrir l'humanité.

Adam ZOLTOWSKI,
professeur à Poman.

DIHUNOMP !

Hirio, tudchentil a Vro-C'hall
A c'hoarz ouz hor gwiskamanchou
Hag, allas! meur a Vreizad dall
A goll ar penn ouz o selaou,
Hag a daol chupenn o zadou.

An Ankou digor e askel
A glask an tu da skei warnomp;
'Man ar Giziou koz o vervel...
Dihunomp, pôtre, dihunomp!

Hirio, tudchentil a Vro-C'hall
Hoh flastr gant o lezennou kri,
Gwerzet o c'halonou d'ar fall
Kâs o deus ouz hon traou haer-ni;
En o eneb ne zav hini.

An Ankou digor e askel
A glask an tud da skei warnomp
'Man ar Frankiziou o vervel,
Dihunomp, pôtre, dihunomp!

Hirio, tudchentil a Vro-C'hall
Gant eur c'horvad droug a lavar:
« Komzit galleg 'vel ar re-all! »
Ha kaout a râr war hon douar
Tud hag a zilez o lavar.

An Ankou digor e askel
A glask an tu da skei warnomp,
'Man Yez ohn Tadou o vervel...
Dihunomp, pôtre, dihunomp!

Hirio, tudchentil a Vro-C'hall
En o skridou 'verk evellenn:
« N'ez eus na Doue na bed-all! »
Ha lod, o klevet o stultenn,
A ve, difeiz ha dibedenn.

An Ankou digor e askel
A glask an tud da skei warnomp;
'Man ar Feiz kristen o vervel...
Dihunomp, pôtre, dihunomp!

Hirio, tudchentil a Vro-C'hall
A venn gwaskan an holl draou-ze,
O veza m'o deus grêt gwechall
Enor Breiz hag he nerz ive;
Ha ni 'bleg evel bugale.

An Ankou digor e askel
A glask an tu da skei warnomp
'Man hor Mamm-vroig o vervel...
Dihunomp, pôtre, dihunomp!

J.-P. CALLOC'H.

Petite Revue des Idées et des Faits

La guerre aux crucifix !

Le 8 juillet, sur un vœu sectaire de la municipalité, le Directeur de l'Hôpital de Saint-Nazaire enleva de toutes les salles de son établissement l'image de Celui au nom duquel et pour lequel les Soeurs se dévouent. Dououreux sacrilège; les catholiques bretons auront à cœur de l'expier.

Vive le Christ, Roi universel! Ces actes honteux ne se renouvelleront pas quand la Bretagne sera libre!

Un peu d'Histoire

Le bulletin « Au Travail » (Nouvelliste du 24-7-26) nous a donné un article très instructif de M. Alain du Cleuziou sur l'Union de Bretagne à la France.

D'abord une déclaration: « La Bretagne formait à l'Ouest un groupe indépendant, distinct par sa langue, ses mœurs et ses institutions du reste de la France constituée en royaume... » Les Bretons le sauront-ils enfin ?

Cette Bretagne ne s'est pas donnée à la France comme souvent on veut nous le faire croire: « Cette union, dit M. du Cleuziou, fut en réalité l'aboutissement d'une politique poursuivie pendant 3 siècles par la Monarchie française. » Et c'est ce qu'il démontre:

Une dynastie capétienne accéda au trône de Bretagne: (avec P. Maclere) ce fut le début d'une lente pénétration de l'influence politique française... » Lente, eh ! combien! beaucoup plus que l'auraient voulu les rois de France.

« Un projet de cession du duché au roi en 1334 se heurta à l'opposition formelle des Bretons. » Et d'unel — A la guerre de succession « la victoire du parti de Montfort ne fut pas pour autant une victoire anglaise: l'influence française au cours de deux siècles écoulés avait grandi et Montfort ne put que porter son hommage au roi de France. Mais le sentiment national breton n'en demeurait pas moins vif. » Et de deux! — « et lorsque Charles V prétendit confisquer le duché pour l'unir à la Couronne en 1378... » Ah! oui, la fois où Duguesclin à la tête des armées françaises, marcha contre sa patrie! « ... la Bretagne tout entière se souleva, décidée à résister par la force. La Bretagne, disait-on, n'est pas un fief, mais une principauté subsistant par elle-même. » Et de trois!... Et après?

« Si au cours du XV^e siècle les ducs se montrèrent fidèles à l'alliance française, le sentiment de leur puissance grandissait en eux avec celui de leur indépendance... » Et de quatre!... Il semble que jamais la France n'aurait pu venir à bout de notre petite Bretagne!... Hélas!

« Cependant la monarchie française attirait les Bretons un service... » Vous avez compris l'euphémisme? « elle les attirait »; point par ses charmes naturels, certes, mais par ses honneurs, ses hautes fonctions et ses hautes soldes: Les barons devenaient grands officiers de la couronne » dit M. du Cleuziou. Méthode excellente: « Les esprits étant divisés la résistance aux entreprises du roi se trouva affaiblie » toujours la formule latine: diviser pour régner.

L'auteur nous décrit ensuite le fourré très épais des successions et alliances, mariages conclus annulés par où passèrent les rois de France dans leur chasse à la Bretagne. Charles VIII, Louis XII, François I^{er} arrivèrent à la capter. Mais leur bonheur était incomplet, car ils craignaient qu'elle leur échappât. « Leurs inquiétudes ne se dissipèrent qu'après la résolution des Etats qu'on amena à demander que le Dauphin fut couronné comme Duc... » Comme M. du Cleuziou sait bien choisir ses mots! « On amena les Etats à demander. » D'autres historiens nous ont dit comment on s'y prit pour les amener: ce n'est pas très édifiant.

En somme, excellent cet article, capable, je crois, de faire entrer dans la tête des Bretons que nos vieux pères tenaient à leur indépendance, sans doute parce qu'ils la trouvaient avantageuse, capable de leur ôter de la tête ces idées baroques si chères à certains, savoir que la Bretagne s'est, « dans une idylle, librement donnée à la France » ou encore que naturellement, et par la force des choses, la Bretagne devait s'unir à la France, alors que pour arriver à ses fins il a fallu aux rois de France: armées et diplomatie, et mariages et annulations de mariages... et corruption! ...

L'auteur s'attendait-il à ce que nous tirions ces conclusions de son article? C'est douteux: il en avait tiré une lui-même, mais un peu différente!...

Il a d'abord un très gentil mot d'admiration pour « l'intelligence et la volonté persévérante des Capétiens » dans l'œuvre de l'unité française. Il est certain que c'est très beau (!?) mais continuons:

« La Bretagne est toujours terre frontière, convoitée de beaucoup. Elle présente une excellente base aux invasions par mer (Brrr !!) La Bretagne doit s'appuyer solidement sur la France pour se défendre contre toute occupation éventuelle. »

Mais, M. du Cleuziou, la Bretagne est déjà occupée par les troupes franco-malgaches! Si elle voulait ouvrir ses portes aux religieux ces troupes l'en empêcheraient. Qui sait si elle ne le pourrait si elle était occupée les troupes américaines?

Terminons sur une bonne impression: « Il faut qu'elle garde jalousement ses traditions (notre chère Bretagne), que, pour rester elle-même, elle se forme une notion exacte d ses intérêts moraux économiques et politiques propres » Nous sommes d'accord.

N. B. — M. du Cleuziou est l'auteur d'un livre d'histoire « La Bretagne de l'Origine de la Réunion » livre plein de mérites, qu'on lira avec profit, en se souvenant toutefois qu'il est écrit non pour les patriotes soucieux de l'avenir de la Bretagne, mais pour les Bretons curieux de leur passé et... pour les touristes!

La Question missionnaire et les Nationalismes

L'Encyclique « Rerum Ecclesiae » dans laquelle S. S. Pie XI ordonne principalement de travailler plus sérieusement que jamais à la formation des clergés indigènes, nationaux, nous fait un devoir de redoubler nos prières pour la propagation de la Foi.

Cette encyclique a suscité bien des commentaires qui ne peuvent laisser indifférent un nationaliste catholique.

Missions catholiques et nationalismes

Le numéro du 5 juin de la « Documentation catholique » est à ce sujet extrêmement intéressant.

La « Revue catholique des Idées et des Faits » (de Bruxelles) en tire ces réflexions très judicieuses: « Les missionnaires catholiques sont surtout Européens, animés, certes, avant tout, de l'esprit apostolique, mais exposés néanmoins à subir les préjugés de race et de culture universellement répandus en Europe. »

« Or en un temps où les nationalismes sont exaspérés partout, un lien entre la vérité religieuse qui est supra-nationale, et une considération nationaliste quelconque ne peut que nuire à la propagation de cette vérité. »

« Le problème est donc de dégager l'apostolat religieux de la gangue qui l'empêche de s'épanouir. »

« Demain l'Eglise sera chinoise, en Chine, Indienne aux Indes, Japonaise au Japon, comme elle est Française en France, Allemande en Allemagne, et Belge chez nous. »

L'Eglise, si profondément une, est respectueuse de

la personnalité des groupements humains naturels, des nations et de toutes leurs bonnes caractéristiques : elle ne détruit pas, elle corrige et perfectionne la nature.

C'est sans doute ce qui a fait dire à M. Georges Goyau (Figaro) voulant résumer l'encyclique: « Respect au libre épanouissement des civilisations les plus diverses, sous la discipline de l'Évangile ». Est-il si loin de la vérité ? Mais pense-t-il à la Bretagne ?

Missions catholiques et impérialisme

N'a-t-on pas un peu abusé en France de la formule « Pour Dieu et la Patrie » tant ressassée à propos des missionnaires ? La répétera-t-on encore ? ou bien la changera-t-on comme le fait ce correspondant de la « Croix » ? rendant compte d'un départ de missionnaires (23-7-26) : « Le problème des religions dans ces pays neufs se complique, on le sait d'un problème politique qui ne peut nous laisser indifférents, nous Français. **Sans le chercher l'Eglise y travaille pour la France** en rendant plus facile l'assimilation des indigènes à nos idées et à notre civilisation... »

Je veux croire que cette phrase, — le contexte, le prouve — n'est écrite que dans le but très louable de susciter des ouvriers à la Moisson. Malgré cela elle est regrettable. Comment peut-on dire, au moment même où le Saint-Père demande qu'il n'y ait aucune solidarité entre l'Action apostolique de l'Eglise et les intérêts nationaux, comment peut-on prétendre que l'Eglise travaille pour une nation déterminée, pour une civilisation nationale ?

Non, ce qui est vrai c'est que certains gouvernements essayent de se servir des missionnaires pour leurs fins impérialistes, et que certains missionnaires s'y prêtent trop facilement. La presse catholique française l'a dit ouvertement et parfois avec beaucoup d'orgueil. — « Foi et Bretagne » en a déjà parlé.

La « Gazette Française » (29-7-26) reconnaît la faute des Etats impérialistes: « Les nations dites protectrices ne voient plus dans les Missions qu'un moyen de servir leurs intérêts nationaux... Les nations chrétiennes ont oublié leur vocation. L'Eglise n'en continue pas moins son œuvre sur des bases nouvelles. Il ne nous reste qu'à nous frapper la poitrine humblement ».

L. H.

La vie en Bretagne

De grands festivals de gymnastique ont eu lieu cet été sur divers points de la Bretagne. Ces manifestations montrent le bon entrain de notre jeunesse et la vigueur de notre race. Mais elles ont tout de même un caractère trop exclusivement français. Ne pourrait-on pas au moins y entendre l'hymne national breton ?

A Ploaré (Cornouailles), le 13 août, ont eu lieu les fêtes du centenaire de Laënnec. On y a glorifié un grand savant, un ferveur chrétien, mais aussi un vrai breton, celtisant et patriote. Nous reparlerons de cet événement. Bretons, n'oublions pas nos gloires.

Dates à retenir.

8 Septembre : couronnement de N.-D. de la Peinière (Ille-et-Vilaine).

7-12 Septembre. — A Janzé: Congrès de l'Union Régionaliste Bretonne (pendant le Concours Agricole).

13-16 Septembre. — Congrès, Concours et fête de l'Association « le Bleun-Brug ».

26 Septembre-4 Octobre. — A Lorient: Foire-Exposition de la Basse-Bretagne.

PETITE DOCUMENTATION

La Bretagne missionnaire.

D'après les Annales de la Propagation de la Foi, les 5 diocèses bretons ont donné 1.127.537 fr. 30 aux Missions Catholiques en 1925, soit le cinquième de ce qu'ont donné l'ensemble des diocèses du territoire Français.

Le Nouveau Supérieur de la Congrégation du St-Esprit, Mgr Le Hunsec, est un Breton de Plomeur (D. Vannes).



Pour étudier la langue bretonne:

Notennou diwar-benn ar Gelled, notes d'histoire et d'archéologie celtique, cartes, figures, *lexiques*. Fascicule V: science, morale, enseignement; fasc. VIII: agriculture et élevage; fasc. IX: communications et commerce; fasc. X: famille, maison, nourriture; fasc. XII, 1^{re} partie: le pays et les peuples; fasc. XII, 2^e partie: coutumes, noms de peuples et noms de lieux.

Chaque fascicule..... 2 fr.

Sketla Segobrani, 3 beaux volumes, avec *lexiques*,
chaque volume..... 8 fr.

(Chez F. Vallée, 23, rue Saint-Benoît, Saint-Brieuc).

Vient de paraître (librairie Prudhomme, Saint-Brieuc):

La langue bretonne en 40 Leçons, par F. VALLÉE, 7^e édition, revue et augmentée.

Bretons ! faites vos achats à la

Librairie Saint-Yves

RENNES - Rue de la Monnaie - RENNES



IMPRIMERIE

4, RUE DU CHATEAU

BREST